

Déclaration de Principes du GRC 2018 – L'Analyse Pair / Mérite

Préambule

En 2012, le GRC a entériné sa première déclaration de principes sur l'examen du mérite scientifique, également appelé «examen par les pairs», à la suite du Sommet mondial sur le mérite organisé par la National Science Foundation (NSF) des États-Unis.

En 2018, la GRC a réexaminé le sujet de l'examen du mérite et révisé la déclaration de principes pour s'assurer qu'il restait pertinent et reflétait l'évolution du contexte stratégique et de la nature évolutive de l'entreprise de recherche mondiale¹.

La Déclaration de principes révisée est destinée à fournir un accord mondial sur les principes de base, de haut niveau, nécessaires à un système d'examen rigoureux et transparent. Leur adhésion est donc une condition préalable essentielle à l'instauration de la confiance entre les organismes de financement qui collaborent de manière transnationale et sert également de fondement à la tolérance aux différences dans le système d'évaluation par les pairs / mérite.

Les Principes

Expertise

Dans leur ensemble, les examinateurs doivent disposer des connaissances et de l'expertise appropriées pour évaluer la proposition tant au niveau du contexte général du ou des domaines de recherche auxquels elle contribue que par rapport aux objectifs et à la méthodologie spécifiques. Les examinateurs doivent être sélectionnés en fonction de critères clairs. Des mécanismes d'examen appropriés, sensibles aux objectifs et aux retombées potentielles de la recherche interdisciplinaire, devraient être mis en place.

Transparence

Les décisions doivent être fondées sur des règles, procédures et critères d'évaluation clairement décrits et publiés à l'avance. Toutes les propositions éligibles doivent être traitées de la même manière. Les candidats doivent recevoir un retour d'information approprié sur l'examen de leur proposition.

Impartialité

Les propositions doivent être évaluées équitablement et selon leur mérite et dans le contexte d'autres recherches nationales et internationales. Il faut s'assurer que les évaluations sont exemptes de biais.

Les conflits d'intérêts doivent être déclarés et gérés selon des processus définis et publiés. Des conseils et une formation à l'intention du personnel et des examinateurs doivent être

¹ Pour plus d'information, voir le document de référence sur la Révision de la Déclaration de Principes et Approches du Global Research Council sur le Mérite scientifique, Global Research Council, 2018.

fournis sur la définition et la gestion des conflits d'intérêts et des préjugés potentiellement inconscients.

La pertinence

Le processus d'évaluation appliqué par les pairs / mérite doit être adapté au domaine de recherche et aux objectifs de l'appel en ce qui concerne la taille et la complexité de l'appel.

Confidentialité

Toutes les propositions, y compris les données connexes, la propriété intellectuelle et d'autres documents, doivent être traitées de manière confidentielle par les examinateurs et les organisations impliquées dans le processus d'examen.

Intégrité et considérations éthiques

La conduite responsable de la recherche est l'essence même du processus scientifique et est intrinsèque à la confiance de la société dans la science. Par conséquent, l'éthique et l'intégrité sont primordiales dans le processus de révision.

Genre, égalité et diversité

La qualité de la science dépend de l'inclusion des plus brillants esprits dans notre société. La qualité du processus d'examen sera améliorée en exploitant le talent et les ressources offertes par les examinateurs appartenant à des groupes sous-représentés tels que les femmes, les chercheurs en début de carrière et les membres de toutes ethnies. Dans la mesure du possible, les participants doivent suivre les taux de réussite en fonction du sexe, de l'origine ethnique et du temps écoulé depuis l'obtention du diplôme.

Considérations supplémentaires

Les principes ci-dessus se rapportent au processus d'examen par les pairs / mérite. Bien que ces principes stipulent que les propositions doivent être évaluées en fonction de critères clairs publiés à l'avance, le GRC reconnaît que des considérations supplémentaires peuvent être prises en compte, qui n'est pas universelles et peuvent varier en fonction de la portée particulière du programme ou de l'appel. Outre le critère de qualité scientifique, qui s'appliquera presque toujours, des critères supplémentaires peuvent être utilisés dans le sens des recommandations suivantes.

Le cas échéant, les candidats doivent être encouragés à prendre en compte les éventuels impacts plus larges de leurs recherches. Dans de tels cas, les participants devraient envisager de demander aux candidats de prendre en compte ces impacts et d'indiquer comment ces informations seront prises en compte lors du processus d'examen. L'impact devrait être conceptualisé de manière générale dans la définition ou dans l'examen par les pairs / sur le mérite.

Les participants doivent trouver des moyens d'équilibrer les risques dans les processus d'examen afin de garantir que les propositions de recherche potentiellement transformatrices et présentant un risque élevé / une rémunération élevée puissent être prises en compte de manière équitable.

Le cas échéant, les examinateurs internationaux devraient évaluer les propositions, en particulier lorsqu'elles ont un caractère mondial, traitent des problèmes mondiaux ou que la recherche est axée sur d'autres pays.

Une note sur la distinction entre l'examen par les pairs et le mérite

Les termes «évaluation par les pairs et par le mérite» sont souvent utilisés de manière interchangeable et ont parfois une signification légèrement différente pour les participants du GRC.

Pour certains participants, l'expression évaluation du mérite est utilisée pour distinguer l'évaluation plus large des mérites d'une proposition, au-delà du simple terme «évaluation par les pairs» de l'excellence scientifique par des pairs scientifiques, telle que la pertinence potentielle pour les bénéficiaires ou l'impact potentiel de la proposition.

D'autres participants utilisent simplement le terme «évaluation par les pairs» pour décrire l'évaluation des propositions par les «experts» concernés, en fonction de la nature du projet, de la portée de l'appel ou du mandat de l'organisation. Dans de tels cas, bien que l'évaluation de l'excellence scientifique par des pairs scientifiques reste centrale, elle peut également, le cas échéant, incorporer une évaluation des «mérites» plus larges de la proposition par d'autres experts non pairs ou pairs.

Le GRC reconnaît les différentes utilisations des termes par les organisations participantes. Par conséquent, les principes et les actions énoncés dans la présente déclaration sont destinés à être applicables de quelque manière que ce soit.